



**Economie
collective
Fiche 3.3**

**Accompagner les jeunes vers
l'insertion, l'emploi et
l'entrepreneuriat**

Objectifs

Les jeunes et les jeunes actifs sont 2 catégories de la population pour lesquelles il est primordial d'agir collectivement afin de développer l'emploi, l'esprit d'entreprendre et l'insertion sur le territoire Cœur Entre-deux-Mers.

- Créer des temps de rencontres entre jeunes actifs et employeurs
- Créer des outils et des équipements pour faciliter l'insertion et l'emploi des jeunes actifs
- Favoriser les actions donnant aux jeunes l'envie d'entreprendre

Bénéficiaires

- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les associations loi 1901

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)

Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

Quelques idées ...

Créer des temps de rencontres entre jeunes actifs et employeurs

- Organisations de salons de l'emploi, de forums métiers, nouvelles interactivités employeurs-jeunes actifs, ...
- Emplois saisonniers

Créer des outils et des équipements pour faciliter l'insertion et l'emploi des jeunes actifs

- Aide au profil professionnel, mobilité, ...
- Chantiers formations, chantiers d'insertion, ...

Favoriser les actions donnant aux jeunes l'envie d'entreprendre

- Découverte du monde de l'entreprise, ...



Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY
Animateur du programme LEADER

20bis Grand Rue – 33 760 TARGON
05 56 23 95 17

leader@coeurentre2mers.com



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales